



REDEVANCE SUR LE SERVICE DES DECHETS PRESENTATION DES TARIFS

Grille tarifaire pour le possesseur de bac pour l'année 2014

(Tarifs votés par le Conseil communautaire le 21 novembre 2013)

Volume du bac (en litre)	Nombre de personnes au foyer	Abonnement semestriel* (part fixe)	Tarif par présentation du bac** (part variable)
120 L	1***	84 €	2,90 €
120 L	2 à 3	89€	2,90 €
240 L	4 à 6	119,5€	5,20 €
360 L	7 et plus	150 €	7,50 €
750 L		249 €	14,90 €

*L'abonnement comprend :

- L'accès illimité aux points tri.
- L'accès illimité à la déchèterie à Vignot.
- Un forfait annuel de 12 collectes de votre bac violet.
- Le passage hebdomadaire du camion de collecte des déchets.
- Des informations et des initiatives tout au long de l'année pour vous aider à éviter de produire des déchets.

L'abonnement couvre aussi :

- Les frais de personnel pour collecter et transporter les déchets
- Le tri des emballages recyclables
- Le traitement et l'enfouissement des autres déchets
- Le gardiennage de la déchèterie
- Le tri, la valorisation et l'élimination des déchets déposés à la déchèterie
- Une partie des charges du personnel de la Codecom qui vous accueille et vous renseigne.

** La part variable intègre les collectes du bac au-delà du forfait.

*** Tarif 1 personne applicable sur justificatifs

REDEVANCE SUR LE SERVICE DES DECHETS PRESENTATION DES TARIFS

Grille tarifaire pour le possesseur de badge (accès aux bornes enterrées) pour 2014

(Tarifs votés par le Conseil communautaire le 21 novembre 2013)

Nombre de personnes au foyer	Abonnement semestriel (part fixe)*	Par dépôt à la borne enterrée**
1***	84 €	1,60 €
2 à 3	89 €	1,60 €
4 et plus	119,50 €	1,60 €

*** L'abonnement comprend :**

L'accès illimité aux points tri.

L'accès illimité à la déchèterie à Vignot.

Un forfait annuel de 28 dépôts aux bornes enterrées pour les foyers de 1 à 3 personnes.

Un forfait annuel de 66 dépôts aux bornes enterrées pour les foyers de 4 personnes et plus.

La collecte des bornes enterrées.

Des informations et des initiatives tout au long de l'année pour vous aider à éviter de produire des déchets.

L'abonnement couvre aussi :

- Les frais de personnel pour collecter et transporter les déchets
- Le tri des emballages recyclables
- Le traitement et l'enfouissement des autres déchets
- Le gardiennage de la déchèterie
- Le tri, la valorisation et l'élimination des déchets déposés à la déchèterie
- Une partie des charges du personnel de la Codecom qui vous accueille et vous renseigne.

**** La part variable** intègre les dépôts au-delà du forfait.

***** Tarif 1 personne** applicable sur justificatifs